



POLITIQUE DES ACHATS RESPONSABLES





PRÉAMBULE

La politique des achats responsables d'Esker s'appuie sur un traitement équitable et une sélection transparente des fournisseurs ainsi que la prise en compte de critères sociaux et environnementaux dans le choix de ses fournisseurs.

L'objectif de cette politique pour Esker est d'établir des relations commerciales saines avec ses fournisseurs et d'influencer son écosystème de façon vertueuse en termes de pratiques RSE. Cela inclut le respect des principes éthiques en matière de droits de l'homme et des conditions de travail, des enjeux environnementaux, de la lutte contre la corruption et les pratiques commerciales déloyales.

Esker a réalisé la cartographie des risques RSE de ses fournisseurs sur la base de critères tels que la catégorie d'achats, la présence géographique des fournisseurs et les dépenses totales, permettant d'identifier, de prévenir et de réduire les risques environnementaux et sociaux au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Dans le cadre de sa démarche des achats responsables, Esker a mis en place un code de conduite des fournisseurs, reprenant les grands principes de la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et des objectifs de développement durable (ONU).

Ainsi, dans le respect de la législation et de la réglementation applicable et des stipulations contractuelles en vigueur, et en adéquation avec ses objectifs commerciaux, Esker s'engage à faire appel à des fournisseurs respectant les principes énoncés dans cette politique et à ne pas contracter avec des interlocuteurs qui seraient en violation avec celle-ci.

LA CHARTE RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES

Conçue en 2010 par la Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats, la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables vise à inciter les entreprises et les acteurs publics à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs, en sensibilisant l'ensemble des acteurs économiques aux enjeux inhérents aux achats responsables et à la qualité des relations clients-fournisseurs.

Par le biais de ses 10 engagements pour des achats responsables, la Charte participe à la construction d'une relation équilibrée et durable entre les organismes signataires et leurs fournisseurs, dans la connaissance et le respect des droits et devoirs respectifs de chaque partie.

LES 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE :

Assurer une équité financière vis-à-vis des fournisseurs

Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale

Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives

Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation

Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs

Le professionnalisme et l'éthique de la fonction achats

Impliquer les organisations signataires dans leur filière

Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs

Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie

Une fonction de médiateur "relations fournisseurs", chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise

Esker est signataire de la Charte des Relations fournisseurs et achats responsables et s'engage à respecter et promouvoir ces 10 principes.

LA STRATÉGIE D'ACHATS RESPONSABLES D'ESKER

Afin de garantir l'intégrité de sa chaîne d'approvisionnement, Esker a défini une stratégie d'achats responsables avec la mise en place de processus spécifiques pour soutenir sa vision. Cette stratégie s'articule autour de 3 axes :

- **Assurer une diligence raisonnable** à travers l'évaluation et la cartographie des risques de ses fournisseurs ;
- **Promouvoir des pratiques d'achat responsables** en interne auprès des acheteurs et prescripteurs ;
- **Encourager les fournisseurs** à améliorer leur performance RSE.

La gouvernance des achats responsables est sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière et gérée par le responsable des Achats, en coordination avec la responsable RSE du groupe.

En 2021, Esker compte environ 1500 fournisseurs actifs répartis dans 35 pays, lesquels sont classés et répartis en 3 statuts opérationnels différents afin de gérer plus efficacement la base de données des fournisseurs avec des actions spécifiques et appropriées :

- **Significatif** : Fournisseur de longue durée répondant à au moins un des critères suivants : dépenses élevées, enjeu de substituabilité, technologie spécifique impliquée, risques liés aux services, etc...
- **Surveillé** : Fournisseur à surveiller en raison d'un ou de plusieurs risques extra-financiers et/ou financiers moyens ou élevés ;
- **Standard** : Autre fournisseur n'entrant pas dans le champ d'application des autres catégories et dont l'impact est moindre.

Cette classification, revue annuellement, permet aux acheteurs et à l'équipe en charge des achats responsables d'appliquer un suivi différent selon le statut du fournisseur. L'initiative achat responsable cible principalement les fournisseurs significatifs.

L'évaluation des risques des fournisseurs

L'intégration d'un nouveau fournisseur potentiel suit toujours le même processus d'évaluation. La validation de ce fournisseur dans la base de données est nécessaire avant de pouvoir créer une demande d'achat avec ce fournisseur. Ce processus d'évaluation, mené par l'équipe achats responsables, comporte une première étape de screening extra-financier et financier à partir de bases de données mondiales intégrées à la solution de demande d'achat interne, et d'une seconde étape de cartographie des risques inhérents à la RSE, sur la base des données fournies par la plateforme EcoVadis.

Grâce à ces différentes informations, l'équipe des achats responsables attribue une note de risque au fournisseur conformément à des critères prédéfinis. S'il est validé, le fournisseur se verra attribuer un statut opérationnel. L'équipe des achats responsables surveillera étroitement les risques extra-financiers et les performances RSE du fournisseur dont le statut est significatif ou surveillé, sur une base annuelle.

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Outre les risques extra-financiers, il existe des risques de sécurité, de protection des données et de continuité des activités, évalués par l'équipe chargée de la sécurité. Lors de la création d'une demande d'achat, le demandeur doit remplir différentes informations permettant à l'équipe sécurité d'identifier la criticité de l'achat et de valider ou non la création du bon de commande, après d'éventuelles évaluations supplémentaires des risques.

Promotion des pratiques d'achats responsables en interne

CODE DE BONNE CONDUITE INTERNE

Les collaborateurs qui effectuent des activités liées à l'achat au nom d'Esker ou qui ont des contacts réguliers avec les fournisseurs doivent respecter un code de bonne conduite strict. Ce code de conduite vise à lutter contre la corruption et le trafic d'influence, conformément à la loi Sapin 2. Son non-respect peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Un comité d'éthique peut être contacté en interne par un autre salarié ou en externe par le fournisseur pour signaler une mauvaise conduite.

PRÉFÉRENCE DES ACHATS LOCAUX

Esker s'efforce de développer autant que possible l'achat local pour contribuer positivement à l'économie et à l'inclusion de ses territoires mais également pour participer à la réduction des transports et l'empreinte écologique lorsque cela est possible.

Performance RSE des fournisseurs



CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

Esker a mis en place un code de conduite pour s'assurer de l'engagement de ses fournisseurs à respecter des règles détaillées relatives à l'environnement, aux droits humains, comprenant la prévention de la discrimination, du travail des enfants, du travail forcé ou obligatoire, ainsi que le respect des lois relatives aux salaires et la préservation d'un environnement de travail sûr et sain. Les fournisseurs significatifs de l'entreprise doivent adhérer à ce code de conduite pour pouvoir contracter avec Esker.



EVALUATION ECOVADIS

Esker utilise l'évaluation EcoVadis comme principal indicateur de performance RSE de ses fournisseurs clés. Ainsi, Esker invite ses principaux fournisseurs (significatifs et surveillés) à se faire évaluer par la plateforme et à partager leur fiche d'évaluation avec Esker. Ce processus permet d'atténuer les risques fournisseurs et d'accompagner ces derniers dans un processus d'amélioration continue de leur performance RSE.



MISE EN PLACE DE PLAN D'AMÉLIORATION

Esker encourage ses fournisseurs dont la note EcoVadis est inférieure à 50/100 à mettre en place un plan d'action pour augmenter leur score. Cette étape intermédiaire est essentielle avant toute rupture de contrat car elle contribue positivement à changer l'ensemble de l'écosystème avec des pratiques de développement durable, tout en maintenant une prospérité économique. Toutefois, si un fournisseur refuse de participer à une évaluation d'EcoVadis ou n'est pas disposé à coopérer avec Esker afin d'améliorer sa performance RSE, Esker pourra remettre en cause la relation commerciale avec ce fournisseur.

Enfin, des entretiens individuels visant à évaluer la maturité des fournisseurs en matière de RSE et à identifier la manière de mettre en œuvre les meilleures pratiques RSE au sein de leur offre commerciale peuvent être menés par la responsable RSE d'Esker.



www.esker.com

Americas www.esker.com
Australia www.esker.com.au
Belgium www.esker.be
France www.esker.fr
Germany www.esker.de

Italy www.esker.it
Malaysia www.esker.com.my
Singapore www.esker.com.sg
Spain www.esker.es
United Kingdom www.esker.co.uk